

# Plus de moyens pour les écoles d'architecture et les écoles d'art

Des étudiants de l'école d'architecture et des Beaux-Arts de Marseille ont manifesté ce mercredi 22 mars 2023 pour plus de moyens pour l'architecture et pour l'art.

Cette manifestation, en marge des manifestations pour les retraites, rappelle également que les architectes sont « en charrette jusqu'à la retraite », avec des pensions de retraite dérisoires.

Le syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône apporte son total soutien à ces revendications.

Le SA13 rappelle en outre que les écoles d'architecture manquent cruellement de moyens humains et financiers comparé aux autres écoles supérieures et universités :

Quand les écoles d'architecture perçoivent en moyenne 8 500 € par an et par étudiant, les universités en perçoivent 10 550 €, et les écoles d'ingénieur 15 500 €.

(source : <https://www.darchitectures.com/lensa-normandie-entre-en-lutte-a6247.html>)

Donc un étudiant ingénieur a deux fois plus de moyens qu'un étudiant en architecture, pourquoi ? Alors que c'est un métier qui demande de multiples connaissances et un très long apprentissage et qu'il est complémentaire de celui des ingénieurs.

Le SA13 rappelle également que les services territoriaux de l'architecture et du patrimoine manquent cruellement de moyens humains ainsi que les services d'urbanisme ce qui ralentit l'instruction des permis de construire dans les Bouches-du-Rhône.

Le SA13 milite pour une filière de maîtrise d'ouvrage publique dans les écoles d'architecture afin de pouvoir les services techniques et les directions de l'architecture des collectivités territoriales.

Et de mettre ainsi le savoir-faire des architectes au service des collectivités locales sur les questions liées à l'architecture, à l'aménagement urbain et à l'entretien des bâtiments publics.

L'approche globale des architectes est une approche unique qui permet le mieux d'appréhender la complexité de l'architecture et de la ville.

Le rôle des « ingénieurs territoriaux » pourrait être complété très utilement par un nouveau métier, un nouveau statut « Les architectes territoriaux »

Ils apporteraient leurs connaissances spécifiques sur les questions prospectives et d'aménagement du territoire.

Cette filière permettrait de justifier là encore, une augmentation notable des moyens au sein des écoles d'architecture.

